



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C70825254

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																														
Contrôle technique périodique	26/06/2026	26063194																																																														
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																															
Défavorable pour défaillances majeures	<p><b>Défaillances majeures :</b>            1.1.6.e.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Mauvais fonctionnement, signal avertisseur indiquant un dysfonctionnement            1.6.1.f.2. SYSTÈME ANTIBLOCCAGE (ABS) : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule            3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestation défectueux AR            5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVG, AVD            7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système            8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux            8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p><b>Défaillances mineures :</b>            1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD            2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal            4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD            4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD            5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse ARD, ARG            6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD            6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG            6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG, AVD            6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration AR            8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important            Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0269 P0263 P0266 P0272</p> <p><b>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :</b> 09/10/2018 : 141231 km / 14/11/2020 : 211039 km / 23/11/2022 : 270859 km / 06/12/2024 : 320835 km</p>																																																															
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																
25/08/2026																																																																
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																
Contre-visite																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																																																
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																																																
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																
N° D'AGRÈMENT : 033F1011																																																																
SIGNATURE :																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation																																																																
CN-935-XA (F) 17/10/2016 29/02/2012																																																																
Marque Désignation commerciale																																																																
PEUGEOT 3008																																																																
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre																																																																
VF30U9HR8BS287988 M1 VP																																																																
Type/CNIT Énergie																																																																
M10PGTVP001S521 GO																																																																
Document(s) présenté(s)																																																																
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																															
333028																																																																
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :																																																																
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="4">-0.7 m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">8 %</td> <td colspan="2">5 %</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">937 daN</td> <td colspan="2">612 daN</td> </tr> <tr> <td><b>Frein de service</b></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>307 daN</td> <td>296 daN</td> <td>241 daN</td> <td>235 daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (&lt;20%) :</td> <td colspan="2">4 %</td> <td colspan="2">3 %</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>307 daN</td> <td>296 daN</td> <td>241 daN</td> <td>235 daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥58 %) :</td> <td colspan="4">69 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">-0.7 %</td> <td colspan="2">-0.5 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">+0.2 %</td> <td colspan="2">+0.3 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.7 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	8 %		5 %		Forces verticales :	937 daN		612 daN		<b>Frein de service</b>					Forces de freinage :	307 daN	296 daN	241 daN	235 daN	Déséquilibre (<20%) :	4 %		3 %		Forces de freinage (efficacité) :	307 daN	296 daN	241 daN	235 daN	Taux d'efficacité global (≥58 %) :	69 %				Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.7 %		-0.5 %		Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.2 %		+0.3 %	
	AVANT		ARRIERE																																																													
	G	D	G	D																																																												
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.7 m/km																																																															
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	8 %		5 %																																																													
Forces verticales :	937 daN		612 daN																																																													
<b>Frein de service</b>																																																																
Forces de freinage :	307 daN	296 daN	241 daN	235 daN																																																												
Déséquilibre (<20%) :	4 %		3 %																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	307 daN	296 daN	241 daN	235 daN																																																												
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	69 %																																																															
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.7 %		-0.5 %																																																													
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.2 %		+0.3 %																																																													